

LES TRAVAILLEURS AUTONOMES ET LA FISCALITÉ

Clientèle

L'invitation est lancée aux travailleuses et travailleurs autonomes.

Objectifs

Aider les travailleuses et travailleurs autonomes à comprendre leurs droits et obligations fiscales.

Revenu Québec a pour mission de contribuer au développement économique et social du Québec en soutenant les citoyens et citoyennes ainsi que les entreprises dans la compréhension et l'accomplissement de leurs responsabilités fiscales.

Sujets abordés lors de la présentation

- Travailleur autonome ou salarié ? ;
- Les différentes formes d'entreprise ;
- Le calcul des revenus d'entreprise ;
- Le calcul des dépenses admissibles (dépenses d'exploitation ou dépenses en capital) ;
- L'importance de la tenue de livres et de registres ;
- Les documents comptables et les pièces justificatives exigées ;
- Les acomptes provisionnels.

Conférenciers

Des professionnels de Revenu Québec présenteront cette conférence et pourront répondre à vos questions.

Modalité de diffusion

En présentiel ou par webinaire via la plateforme Teams.

Inscription à la conférence

Veillez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : Accompagnement-Conference@revenuquebec.ca

Revenu Québec offre gratuitement des conférences adaptées aux diverses réalités fiscales des particuliers et des entreprises.

L'univers de l'impôt est complexe : nous vous accompagnons pour bien le comprendre.

Nous joindre

Par courriel : Accompagnement-Conference@revenuquebec.ca

Site Internet : revenuquebec.ca/conference